République française
Département de l'Ardèche
Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional des
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 5 AVRIL 2016

N° CS 04/2016 -3 :

Délégation générale d'attribution au bureau syndical

En deux mille seize, le cinq avril, à Jaujac à 18h00, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot.

Nombre de voix en exercice : 307 Nombre de voix présentes: 173 Nombre de voix présentes et représentées :255 VOTES : Pour : 255 Contre : 0 Abstention : 0 Date de convocation : le 22 mars 2016	Cadre réservé à la Sous-Préfecture Transmis par ACTE le : AR N° : 007-250702388-

Délégués à titre délibératif :

Délégués des Départements :

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Laëticia BOURJAT, Sandrine CHAREYRE, Max CHAZE, Jérôme DALVERNY, Martine FINIELS, Raoul L' HERMINIER, Christine MALFOY, Anne VENTALON,
Représentés : Bérangère BASTIDE, Sabine BUIS, Jean-Pierre CONSTANT, Jacques DUBAY, Sylvie DUBOIS, Christian FEROUSSIER, Bernadette ROCHE, Laëtitia SERRE, Laurent UGHETTO, Maurice WEISS,

Excusée : Nathalie ROUSSET,

Délégués des Régions :

Présents : Virginie FERRAND, Sandrine GENEST, François JACQUART, Isabelle MASSEBEUF,
Représentés : Caroline Di VINCENZO, Jean-Claude FLORY, Valérie MALAVIEILLE,
Excusé : Céline PORQUET
Absent : Antoine MELLIES,

Délégués des Communes :

Présents : Maurice BOCCARD (AILHON), Alain VALENTIN (AIZAC), Franck LACONDEMINE (AJOUX), Julien TISSIER (ALBON), Gabin AYMARD (ANTRAIGUES), Gérard MOUNIER (ASTET), Daniel CLARO (BARNAS), Agnès AUDIBERT (BEAUMONT), Georges PAGANI (BEAUVENE), Thierry CHAMPEL (BORNE), Jean-Pierre REYMOND (BURZET), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON), Alain FERRIER (CHASSIER), Stéphane VOLLE (COUX), Christian FANGIER (CREYSSEILLES), Georges DUGAS (DOMPNAC), Guy DALLARD (DORNAS), Jacqueline MOULIN (FABRAS), Odile AUDIBERT (FAUGERES), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), Alexandre ROURESSOL (FONS), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Robert THIOLLIERE (GENESTELLE), Christian KANDOUCI (GLUIRAS), Sylvie DEVES (GRAVIERES), BÖLHE Patrick (JAUNAC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Laurence TESTON (JUVINAS), Bernard CROS (LABASTIDE/BESORGUES), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), GUILLET Pascale (LABOULE), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), Maryse AMET (LARGENTIERE), Robert BRUGERE (LAURAC), NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), Julien ANDRE (LENTILLERES), Claude FOURNET (LOUBARESSE),Jean-François LALFERT (MALARCE), Chantal MEBREK (MALBOSC), COTTA Marcel (MARIAC), Jean Marie GARDIEN (MAYRES), Didier BERAL (MERCUER), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Chantal PAJOT HELLEBOID (MONTPEZAT), Jacques Henry POINTEAU (MOUDEYRES), Serge BADUFLE (LES NONIERES), Gérard VALLON (NOZIERES), Hubert LE POITEVIN PAYZAC), Christian BROUSSE (PLANZOLLES), Guillaume ALLEGRE (PRADES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Jean-Jacques PEIRO (PRESSAILLES), Raymond SOULERIN (PRUNET), François AUDIBERT (RIBES), Gilles PEREAU (ROCHER), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), Francis CHABANE (ROSIERES), Jocelyn GELLY (SABLIERES), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Corentin Pierre (ST ANDRE LACHAMP), Jean-Marie MENGIN (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), Michel LANDREIN (ST BASILE), Karine BROSSE (ST CHRISTOL), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Michel MIALON (ST CIRGUES EN MONTAGNE), Michel JARLUT (STE-EULALIE), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), WIOT Claude (ST PRIVAT), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Christophe MOINS (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Philippe GIBAUD (SILHAC), Brieuc MEVEL (LA SOUCHE), Gérard BROUILLARD (THUEYTS), Joël BOYER (UCEL), Jérôme DEQUIDT (VALGORGE), Francis CLUTER (VALS LES BAINS), Nadine BABIN (LES VANS), Agnès MEYSSONNIER (VERNON), Gérard GOULLEY (VERNOUX), Max TOURVIEILHE (VESSEAUX), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS), Julie MALLON (VINEZAC).

Représentés : Frédéric Eymard (ARCENS), David TESTUD (CHAMBONAS), Franck DUVERT (CHANEAC), Daniel BARBAROSSA (DESAIGNES), Gérard BROSSE (DUNIERE), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), Marie-Josée SERRE (GOURDON), Jacky MOUNIER (INTRES), CRESTON Philippe (ISSAMOULENC), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), Sébastien COGET (LACHAPELLE/AUBENAS), Nathalie POINTET (MARCOLS), Mireille CHAREYRON (MARS), Joël FOURNIER (MONTSELGUES),
Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Merryl ZELIAM (ROCLES), Sylvette BRIVET (ST CIERGE LA SERRE), Maurice SANIEL (ST CIERGE /LE CHEYLARD), Hervé MARTIN

(SAINT ETIENNE DE SERRES), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), Joël CHARRETTE (ST JEAN CHAMBRE), Aurélia BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Nathalie BREYSSE (USCLADES ET RIEUTORD),

Absents: Michel CHAUSSINAND (ACCONS), Françoise DEGOMBERT (ASPERJOC), Ludovic REDER (BOREE), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), TEYSSIER Raoul (CHIROLS), Bruno GORRIS (JAUJAC), Raymond FAYOLLE (LABLACHERE), Pierre FERRAND (LACHAPELLE/CHANEAC), Pernille GINOUX (LALEVADE), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), Pierre Thibault LOUCHE (LAVAL D'AURELLE), Eric LHOPITEAU (MEYRAS), Laure JOURDAN (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), Jacques BAYONI (PONT DE LABEAUME), Claudette PAGE (POURCHERES), Alain MARION (ST ANDEOL DE FOURCHADE), Nadège CHAMBON (ST CLEMENT), Michel GENOT (ST JULIEN BOUTIERES), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Roland LUQUET (SAINT JULIEN LABROUSSE), Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Marlène FOLCHER (ST VINCENT DE DURFORT),

Délégués des Villes-portes :
Présent : André BASTIDE (AUBENAS),
Représenté : Michel VALLA (PRIVAS)

Délégués des Communautés de communes :
Présents : René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Marc CHAMPEL (CEVENNES ET MONTAGNE ARDECHOISE), Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Edmond FARGIER (PAYS AUBENAS VALS), Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE), Arlette ALLARD (PAYS DE VERNOUX), Eric LESPINASSE (SOURCE DE LA LOIRE), Franck JOUFFRE (VINOBRE), Nathalie MALET TORRES (PRIVAS CENTRE ARDECHE),

Représentée : Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX),
Absents: Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE),

Délégués à titre consultatifs :
Excusé : Jean Louis TESTUT (CRPF Rhône Alpes)

Invités :
Présent :Frédéric Girard (Région Rhône-Alpes),
Excusé :Alain TRIOLLE (Préfecture)

Le Président rappelle que, conformément à l'article L.5211.10 du Code des collectivités territoriales et à l'article 10.3 des statuts du syndicat, le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception de :

1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

2° De l'approbation du compte administratif ;

3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;

4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;

5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;

6° De la délégation de la gestion d'un service public ;

7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas reportées.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré

DECIDE

- DE DONNER DELEGATION générale au bureau à l'exception des points énumérés ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

La Présidente

Lorraine CHENOT

Transmis à la Préfecture
le 11/04/16
007-250702388-20160405-
CS_040516_3-DE-1-1

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC